

DEMANDE D'ATTESTATION POUR INVESTISSEMENTS DANS LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

ARTICLE 48 §4, 5° DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 17 AOÛT 1993 D'EXÉCUTION DU CODE DES IMPÔTS SUR LES REVENUS 1992

Quand introduire la demande d'attestation?

Dans les trois mois (cachet de la poste ou l'email faisant foi) qui suivent la date de la clôture de l'année fiscale. **Après cette date la demande est irrecevable.**

Un formulaire par catégorie et type d'investissement est soumis.

Formulaire - version janvier 2026

Comment introduire une demande d'attestation ?

Renvoyez le formulaire de demande dûment complété :

- signé numériquement à rodopol@environnement.brussels ou
- signé et par courrier recommandé à

Bruxelles Environnement – Division Inspection et Sols pollués
Avenue du Port 86C/3000
1000 Bruxelles

REMARQUE: Le cas échéant, joindre des annexes numérotées dont les titres correspondent aux sections du présent formulaire de demande, par exemple des copies de notes techniques et/ou notes explicatives, un rapport d'activité, des descriptions détaillées des processus,....

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 EXERCICE FISCAL

Exercice d'imposition	
Période imposable/ période au cours de laquelle les investissements ont été réalisés	

1.2 IDENTITÉ DU CONTRIBUABLE – ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE

Nom					
Rue		N°		Bte	
Code postal		Localité		Pays	
Numéro d'entreprise	-----		Forme juridique		
e-mail			Téléphone		

1.3 PERSONNE DE CONTACTE POUR LES ASPECTS ADMINISTRATIFS DE LA DEMANDE

☐ M ☐ Mme	Nom		Prénom	
Fonction				
e-mail		Téléphone		

1.4 PERSONNE DE CONTACTE POUR LES ASPECTS TECHNIQUES

Si différente de la personne de contacte mentionnée dans 1.3.

☐ M ☐ Mme	Nom		Prénom	
Fonction				
e-mail		Téléphone		



2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS, PRODUITS NOUVEAUX ET TECHNOLOGIES AVANCEES

2.1 LIEU DE L'INVESTISSEMENT

Est-ce que le lieu de recherche et de développement est différent du lieu d'implantation de l'entreprise ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, adresse exacte :

Rue				N°		Bte	
Code postal		Localité					
Numéro de l'unité d'établissement	- . - - - . - - - . - - -			Pays			

2.2 MONTANT DE L'INVESTISSEMENT(S)

Montant total des investissements pour l'exercice concerné	_____EUR
--	----------

REMARQUE: L'entreprise a l'obligation de lui communiquer tous les livres et documents nécessaires à la détermination du montant de ses revenus imposables. Comme stipulé par SPF Finances¹.

2.3 DESCRIPTION BRÈVE DES INVESTISSEMENTS, DES PRODUITS NOUVEAUX ET DES TECHNOLOGIES AVANCEES

Description brève en 1000 caractères maximum Ceci sera repris dans l'attestation.	
--	--

2.4 LA NATURE DES INVESTISSEMENTS

- ☐ bureau de conseil ☐ (bio)chimie ☐ produits pharmaceutiques ☐ production industrielle
- ☐ logiciels ☐ télécom ☐ électronique ☐ alimentation
- ☐ autre, précisez :

¹ https://financien.belgium.be/fr/entreprises/impot_des_societes/controle_et_reclamation/controle#q5



3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASPECT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3.1 DESCRIPTION ÉLABORÉE DES INVESTISSEMENTS, DES PRODUITS NOUVEAUX ET DES TECHNOLOGIES AVANCÉES

Description des **nouveaux produits ou des technologies avancées** qui font l'objet des actions de recherche et de développement. Vous pouvez vous référer aux cinq critères tels que définis dans le manuel de Frascati de l'OCDE (https://www.oecd.org/fr/publications/manuel-de-frascati-2015_9789264257252-fr.html , voir chapitre 2.4.).

.....

.....

.....

.....

3.2 PROJETS DE RECHERCHE

Existe-t-il des **projets de recherche** concernant les dépenses de recherche et de développement décrites ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez : Nom du projet :

Durée totale du projet :

Le projet bénéficie-t-il d'interventions publiques ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, de ☐ l'autorité régionale, ☐ l'autorité nationale, ☐ la Commission européenne

Précisez :

Dans le cadre de quel programme de recherche ?

.....

.....

Dans le cadre de quelle législation ou réglementation ?

.....

.....



4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT

Justification exhaustive du fait que les produits et technologies visés mentionnés n'ont, dans l'état actuel de la législation et des connaissances scientifiques et techniques, **pas d'effets sur l'environnement ou visent à minimiser les effets négatifs sur l'environnement** :

NOTE IMPORTANTE : Les effets positifs seront assimilés à la minimisation des effets négatifs.

4.1 JUSTIFICATION : PAS D'IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT OU MINIMALISATION DES IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

Préciser le cas échéant les mesures de dépollution mises en œuvre ou la contribution des produits et technologies visés à une minimisation des effets négatifs sur l'environnement qui existeraient en leur absence ; en cas d'effet nul, faire éventuellement référence à des produits et technologies existants.

.....

.....

.....

.....

4.2 LA PRODUCTION DES NOUVEAUX PRODUITS OU LA MISE EN OEUVRE DES TECHNOLOGIES AVANCÉES DONNERAIT-ELLE LIEU À LA PRODUCTION D'EFFLUENTS ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, décrire brièvement la nature, la quantité annuelle et le mode d'élimination des effluents (solides, liquides et gazeux) produits par l'activité envisagée .

.....

.....

.....

Dans le cas de produits de consommation ou de technologies avec effluents, donner le pourcentage approximatif des investissements visés dans la demande, affectés à la réalisation d'études et de tests destinés à évaluer les incidences de ces produits et technologies sur l'environnement et à en minimiser les effets négatifs. Décrire brièvement en quoi consistent ces études (tests de toxicité et d'écotoxicité des substances chimiques produites, étude des moyens pour diminuer la quantité ou la toxicité des effluents, amélioration des procédés de recyclage ou d'élimination des produits,...).

.....

.....

.....

4.3 LA PRODUCTION DES NOUVEAUX PRODUITS OU LA MISE EN OEUVRE DES TECHNOLOGIES AVANCÉES DONNERAIT-ELLE LIEU À LA PRODUCTION DE DECHETS?

☐ OUI ☐ NON

Dans le cas des biens de consommation , préciser les possibilités de recyclage, de réutilisation ou d'élimination envisagées des déchets:

.....

.....

.....



5. ENGAGEMENT ET AUTORISATION : IDENTITÉ DU CONTRIBUABLE OU DE L'ENTREPRISE

Le soussigné :

Nom, fonction et signature du contribuable ou d'une personne légalement habilitée à engager l'entreprise :

☐ M ☐ Mme	Nom		Prénom	
Fonction				
e-mail		Téléphone		

☐ Mandaté(e)	Joignez la preuve de la procuration .
-------------------------------------	--

De manière à permettre l'instruction de la demande par l'administration de la Région de Bruxelles - Capitale, le soussigné s'engage à :

- faire parvenir endéans le mois de la date à l'envoi de la demande et par écrit tout renseignement complémentaire qui pourrait lui être demandé;
- accorder le libre accès à ses installations et produire /fournir tout renseignement utile aux agents de la Région de Bruxelles-Capitale chargés de la surveillance des établissements classés comme dangereux, incommodes ou insalubres ou désignés par les Ministres compétents de la Région de Bruxelles - Capitale pour instruire cette demande.

Le soussigné déclare que le(s) permis d'exploitation, autorisation de rejet et/ou captage d'eau, agrément collecteur/négociant/courtier de déchets et autres autorisations concernant les investissements pour recherche et développement sont présents et respectés conformément les exigences.

Le soussigné déclare que l'entreprise concernée par la demande satisfait aux lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement et que, compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques, techniques et de la législation, les produits et technologies décrits n'ont pas d'effet sur l'environnement ou visent à minimiser les effets négatifs sur l'environnement ;

Le soussigné s'engage à évaluer de manière continue les incidences possibles sur l'environnement des nouveaux produits ou technologie avancées faisant l'objet de la présente demande. Il fera parvenir sur demande à Bruxelles Environnement les informations utiles dans ce domaine et s'engage à ne pas mettre ou faire mettre sur le marché les nouveaux produits ni mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre les technologies avancées qui, dans l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques et de la législation, auraient un effet négatif inacceptable sur l'environnement.

Le soussigné déclare sur l'honneur que toutes les informations dans le présent formulaire sont sincères et complètes.

Date	
------	--

Signature du contribuable

(ou de la personne légalement qualifiée pour engager la société)

--

Protection des données à caractère personnel

Les données vous concernant sont traitées par Bruxelles Environnement afin de répondre à votre demande de déduction fiscale. Elles sont également traitées à des fins statistiques, dans lesquelles aucune donnée identifiable ne peut être trouvée. Elles sont conservées pour une durée de 30 ans à partir de la date d'introduction de votre demande.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant (voir première page du formulaire). Vous pouvez également prendre contact avec le délégué à la protection des données (privacy@environnement.brussels) et, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.

